



BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE APPLICABLE AU 01/01/2026
Transaction Vente et Location

TRANSACTION VENTE

<u>Prix de Vente</u>	<u>HONORAIRES TTC* à la charge de l'Acquéreur</u>
Inférieur ou égal à 64 999€	5000€
De 65 000€ à 99 999€	8% du prix de vente
De 100 000€ à 149 999€	7% du prix de vente
De 150 000€ à 199 999€	6% du prix de vente
De 200 000€ à 299 999€	5,5% du prix de vente
De 300 000€ à 399 999€	5% du prix de vente
Au-delà de 400 000€	4,5% du prix de vente

<u>Avis de Valeur</u>
96€ TTC
Offert*

Rappel : Un avis de valeur ne constitue pas une expertise

* Sous condition de signature d'un mandat de vente simple ou exclusif avec l'agence

Principe du non-cumul : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est l'Acquéreur.

TRANSACTION LOCATION

	Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et rédaction du bail*	Honoraires d'établissement d'état des lieux*	Honoraires de négociation et d'entremise à la charge exclusive du Bailleur
Zone non Tendue	8€ / m ² de surface habitable	3€ / m ² de surface habitable	Offert
Zone Tendue	10€ / m ² de surface habitable	3€ / m ² de surface habitable	Offert
Local Commercial	20% calculé sur loyer annuel HC et HT	3€ / m ² de surface utile	90€ TTC
Garage / Box	70 €	20€	Offert

* Le montant des honoraires ne pourra excéder un mois de loyer à l'exception des locaux commerciaux et professionnels.

* Taux de TVA en vigueur : 20%

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour de la réalisation de l'état des lieux d'entrée dans son intégralité par virement bancaire ou par chèque au nom de l'agence ORPI.



BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE APPLICABLE AU 01/01/2026
Gestion Locative

GESTION LOCATIVE

<u>ACTES</u>	<u>TARIFS</u>
HONORAIRES DE GESTION COURANTE (Calculés sur les encaissements de loyers)	- 8,7 % TTC mensuel - 7,5 % TTC mensuel à partir de 5 lots
Assurance Loyer Impayés / GLI (Garantie du loyer dès le 1 ^{er} € impayé, pas de carence, Frais de recouvrement pris en charge sans plafond, Dégradations locatives prises en charges jusqu'à 10 000€)	- 3,5% TTC du prix du loyer mensuel jusqu'à 5 lots - 3% TTC du prix du loyer mensuel à partir de 5 lots garantis
Frais de mise en demeure pour les sommes impayées du locataire	- 10€ TTC / envoi de courriers recommandés (Locataires et Garants) - Pris en charge avec la GLI
Délivrance d'un congé pour vente ou reprise	- 20€ TTC (1 à 2 locataires) + 10€ TTC / locataires supplémentaires
Aide à la déclaration des revenus fonciers	Comprise dans notre tarif de gestion courante
Calcul, rédaction et envoi du courrier pour la révision de loyer	- Compris dans notre tarif de gestion courante - 20€ TTC hors gestion + 5€ / Garant

* Taux de TVA en vigueur : 20%

Nos honoraires sont immédiatement exigibles à chaque établissement du compte rendu de gestion (CRG)

ORPI Agence du Marché | Raison Sociale : SARL LUTI IMMO | Adresse siège social : 3 Rue Bersot – BP 20027 – 17700 SURGERES | Siret : 949 895 395 00018 | N° TVA Intracommunautaire : FR 21 94 98 95 395 - Capital Social : 10 000€ | Garantie Financière GALIAN – 89 Rue de la Boétie – 75008 PARIS 08 sous le n°172020D – Montant de la garantie financière : 120 000€ pour la carte T et G. Carte Professionnelle Transaction sur immeubles et fonds de commerce / Gestion immobilière n°CPII701 2023 000 000 008 délivrée par Isa CCI De Charente Maritime.